



Sommaire

Édito

Actualités :

Le 14 novembre 2012 dans le monde
« OMD, bientôt 2015, vers quelles propositions de la société civile ? »
Un pas en avant pour la coopération au développement ?
La CSI réunit son conseil général à Amman le 1er novembre 2012
Palestine : la CGT se réjouit du vote de l'Assemblée générale des Nations Unies

Dossier spécial :

La Syrie d'hier à aujourd'hui état des lieux
Syrie : foire aux questions
« Les syndicats français aux côtés du peuple syrien »

Nouvelles d'Afrique :

Congrès de la Confédération Nationale des Travailleurs du Sénégal (CNTS)
QATAR: Ce n'est pas que le Paris Saint Germain !

Nouvelles de la Méditerranée :

Pratiques antisociales de la direction de Renault en Turquie

Nouvelles des Amériques :

Nécrologie : disparition d'un grand syndicaliste d'Amérique latine

Nouvelles des Balkans :

Bosnie-Herzégovine

Nouvelles de Russie :

liberté pour Urusov

Brèves d'Asie et d'Océanie :

Nouvelle-Zélande lutte contre la pauvreté.
Nouvelle-Zélande : les syndicats contre la privatisation
Indonésie : Près de 3 millions de travailleurs dans la rue le 3 octobre contre la précarité
La Chine sécurise ses mines de charbon
Chine, Conflits

Échos de la CSI :

Menaces sur l'utilisation d'Internet

A voir, à lire

« Monnaies, indicateurs : et si on réinventait la richesse ? »

Tableau synthétique des champs couverts et des mandats assumés par les conseillers confédéraux du collectif International

ÉDITO

La CGT face à la situation en Syrie

La situation humanitaire syrienne est extrêmement préoccupante et continue chaque jour à se détériorer.

Un habitant sur quatre aurait besoin d'aide humanitaire, a déclaré l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) au retour de l'une de ses missions en septembre 2012. La moitié des hôpitaux publics et les trois quarts des établissements privés sont hors d'usage. Ceux qui restent ouverts fonctionnent à capacité réduite et sont débordés. « *Les abris (...) offrent des conditions de vie précaires, il n'y a pas d'électricité et l'eau et les sanitaires ne fonctionnent pas correctement* », relate Tarik Jasarevic, porte-parole de l'OMS.

Par ailleurs, se pose la question du problème des réfugiés. Selon le HCR, au 10 septembre 2012, plus de 440 000 personnes sont rassemblées dans les camps dans les pays limitrophes (1) et en moyenne, environ 2 000 personnes arrivent chaque jour. Plus de 100 000 syriens ont quitté le pays en août 2012, chiffre mensuel le plus élevé depuis le début du conflit. En outre, 1,2 million seraient déplacés à l'intérieur du pays. La question des réfugiés pèse clairement sur les équilibres.

Le nombre de décès ne cesse de s'accroître. Selon un bilan provisoire de l'Observatoire

syrien des droits de l'Homme (OSDH), la Syrie compterait 40 000 morts dont 70 % de civils depuis le début du conflit.

La pénurie en produits alimentaires se fait sentir dans tout le pays, et particulièrement à Alep. Environ 2,5 millions de syriens manquent de produits de première nécessité, une situation de plus en plus inquiétante à l'approche de l'hiver.

La CGT, face à cette catastrophe humanitaire, aux côtés d'associations comme la Ligue des Droits de l'Homme ou ATTAC, a décidé de signer l'appel à la constitution d'un collectif de secours à la population syrienne.

Par ailleurs, des militants CGT participeront au « Train pour la liberté du peuple syrien » qui partira le mardi 11 décembre de la Gare de l'Est à la rencontre de parlementaires à Strasbourg. Cet événement est destiné à faire pression sur l'Union européenne pour prendre des mesures concrètes d'aide au peuple syrien sur le terrain politique, logistique et humanitaire.

Enfin, la CGT est cosignataire – avec la FSU et Solidaires - d'une déclaration reproduite dans les pages qui suivent. Bonne lecture !

Paul Fourier

Membre de la Commission exécutive confédérale,
Co-animateur de l'espace Europe - International

(1) 85 197 personnes en Jordanie, 66 915 au Liban, 22 563 en Iraq et 78 431 en Turquie.

Le 14 novembre 2012 dans le monde

Le 14 novembre, journée de grève générale en **Espagne**, au **Portugal** et en **Grèce** relayée par des mobilisations partout en Europe, a été regardée avec beaucoup d'attention au-delà des frontières européennes. Compte tenu du nombre important de marques de solidarités que nous avons reçues, un petit tour du monde s'impose. À l'appel de la Confédération syndicale des Amériques (CSA-CSI), de nombreuses organisations syndicales du continent latino-américain se sont mobilisées pour exprimer leur soutien avec les organisations syndicales européennes en lutte :

- Au **Brésil**, les centrales syndicales ont organisé une manifestation unitaire devant le consulat d'Espagne à Sao Paulo et remis au Consul un courrier pour exiger la fin des mesures d'austérité ;
- En **Uruguay**, le PIT-CNT, seule centrale syndicale du pays, a également organisé une manifestation devant le consulat espagnol à Montevideo ;
- En **Argentine**, ce sont la CGT et la CTA qui, conjointement, ont réuni plus de 2000 militants à Buenos Aires devant l'Ambassade de Grèce, avant de défiler jusque devant le consulat espagnol, exigeant des politiques de justice sociale et de travail décent en Europe ;
- Au **Paraguay**, la CUT-A a organisé un rassemblement devant la mission diplomatique espagnole dans la capitale, Asunción ;
- En **Colombie**, la plateforme nationale unitaire (CTC, CGT et CUT) s'est rassemblée devant les bâtiments de l'Union européenne à Bogota ;
- L'Amérique centrale s'est également mobilisée : **Salvador, Panama, Costa Rica, Honduras, Guatemala, Mexique** ou encore **République dominicaine** : les syndicats ont déposé des lettres de protestation auprès des représentations officielles espagnoles.

Victor Baez, Secrétaire général de la CSA s'est déclaré satisfait du résultat : « Le mou-

vement syndical européen a toujours soutenu les syndicats dans notre région. Il était important que nous renvoyions les mêmes signes de solidarité, d'autant plus que la tentation est forte, dans différents pays d'Amérique latine, de procéder à des réformes du travail qui seraient autant de reculs pour les salariés, comme au Mexique, au Honduras ou encore au Paraguay. La mobilisation du 14 novembre montre que, quel que soit le côté de l'Atlantique sur lequel nous vivons, les gouvernements persistent à vouloir rogner les droits des salariés ».

Du côté de l'Asie, plusieurs organisations nous ont adressé des messages de soutien et de solidarité.

La KMU des Philippines par exemple nous informe qu'elle a organisé une manifestation de soutien à la grève générale du 14 novembre à Liwansang Bonifacion. On peut ainsi lire dans leur message : « *Au nom des travailleurs et du peuple philippins, la KMU envoie sa chaleureuse solidarité aux travailleurs et peuples d'Europe alors qu'ils sont dans une journée d'action européenne contre les mesures d'austérité. La grève générale du 14 novembre est une grande occasion de montrer l'unité des travailleurs et des peuples d'Europe contre les mesures d'austérité qui sont imposées par les impérialistes par la soi-disant Troïka de la Commission européenne, de la BCE et du FMI. Nous voyons dans cette action (...) un signe de la résistance globale contre l'approfondissement de la crise impérialiste qui dévaste les salaires, les emplois et les droits des travailleurs et le niveau de vie général des peuples sur la planète* ». La KMU ajoute dans sa communication que « *les travailleurs et le peuple philippins ne décourrent pas les mesures d'austérité. Le FMI, la BM et la Banque asiatique de développement ainsi que d'autres institutions impérialistes dictent depuis longtemps au gouvernement philippins des politiques néolibérales visant à diminuer les salaires des travailleurs et les financements de l'état aux services sociaux* ».

La Confédération coréenne des syndicats (KCTU) nous a également fait parvenir le message suivant : « *Au nom des travailleurs et de la population de Corée du Sud, la KCTU exprime son soutien total pour la "Journée d'action et de solidarité européenne" pour des emplois et*

contre les mesures d'austérité qui aura lieu aujourd'hui 14 novembre 2012. (...) Aujourd'hui des milliers de travailleurs et de citoyens européens vont élever leur voix, pour faire savoir que les mesures d'austérité sont inutiles et que l'Europe néolibérale a échoué. (...) Les mesures d'austérité de la Troïka, ne sont qu'une tentative pour empêcher la crise fiscale au sud de l'Europe de s'étendre aux systèmes bancaires des pays européens. Le but de ces politiques est de défendre les profits capitalistes tout en détruisant la vie des travailleurs et des citoyens ordinaires (...) Le 11 novembre dernier, la KCTU a elle aussi organisé une manifestation de masse au centre de Séoul pour (...) exiger la fin des licenciements de masse et de l'emploi précaire qui signifie la misère pour les travailleurs et les profits pour les capitalistes. (...) Notre lutte et la lutte des travailleurs d'Europe se rejoignent et ne forment qu'une seule et même résistance. Il est évident que les mesures d'austérité ne servent plus à rien. Elles doivent être arrêtées. En Europe où les contradictions de l'intégration régionale néolibérale et les horreurs de la crise économique sont plus évidentes, vous êtes sur le front de la lutte pour la défense des droits essentiels des travailleurs et des citoyens ordinaires contre les attaques du capital. Nous vous soutenons totalement dans cette lutte historique. En ce moment où la solidarité internationale est plus que jamais importante, la KCTU est à vos côtés ».

À Paris même, une quarantaine de syndicalistes issus du Ghana, du Togo, du Sénégal, d'Afrique du Sud, d'Argentine, de Colombie, du Brésil, d'Indonésie, du Québec, du Canada, de la fédération de Russie, mais aussi d'autres pays européens (CGIL d'Italie, CSC et FGTB de Belgique, LO de Suède, ELA du Pays Basque, UGT et CCOO d'Espagne, TUC du Royaume Uni) ont souhaité interrompre la réunion du réseau de coopération au développement de la CSI à laquelle ils participaient pour intégrer le cortège parisien de la manifestation. Ils souhaitaient marquer par leur présence dans le carré de tête de la manifestation, la solidarité de leurs continents d'origine avec la mobilisation syndicale européenne contre les politiques de rigueur et d'austérité.

PC

« OMD, bientôt 2015, vers quelles propositions de la société civile ? »

Tel était l'intitulé du séminaire de travail organisé le 26 octobre 2012 à l'initiative de Action mondiale contre la pauvreté (AMCP-France) à Paris. La CGT – en tant que membre d'AMCP – y était représentée par Jean-Michel Joubier, Saliha Bourdieu et Marie-Christine Naillod.

Les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), adoptés par le Sommet du Millénaire en septembre 2000, arriveront à échéance fin 2015. Ils sont au nombre de huit :

- Réduire l'extrême pauvreté et la faim ;

- Assurer l'éducation primaire pour tous ;
- Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ;
- Réduire la mortalité infantile ;
- Améliorer la santé maternelle ;
- Combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies ;
- Préserver l'environnement ;
- Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Les cibles fixées par les OMD n'ont pas été atteintes. Loin s'en faut. C'est pourquoi la CGT a décidé de poursuivre le travail avec les organisations de la société civile (OSC), dans le cadre d'AMCP, afin de présenter des propositions d'avenir pour l'après-2015. Un document est en cours d'élaboration, qui sera présenté dans ces pages et ouvert à la discussion.

AMCP est un regroupement d'associations et d'organisations syndicales françaises qui œuvrent dans le domaine de la solidarité et du développement.

MCN

Un pas en avant pour la coopération au développement ?

À la demande de François Hollande, Pascal Canfin, ministre délégué chargé du Développement, a lancé, le 5 novembre 2012, les Assises nationales du développement et de la solidarité internationale, dont les travaux doivent aboutir à des propositions d'ici fin février 2013.

Les secrétariats d'État au Budget, à l'Écologie, ainsi que l'Agence française de développement (AFD) sont également partie prenante. C'est la première fois depuis 1997 que sont organisées de telles Assises.

Ont été conviés à y participer un éventail très large d'acteurs du développement : organisations de la société civile, syndicats, patronat, instituts de recherche, parlementaires nationaux et européens, collectivités territoriales.

Cinq grandes thématiques ont été retenues :

- Quelle vision du développement après 2015 ;
- Comment assurer une aide transparente et efficace ;

- Comment accroître la cohérence des politiques publiques en faveur du développement ?
- Comment renforcer les partenariats avec les acteurs non-gouvernementaux du développement et de la solidarité internationale ?
- Innovations technologiques et sociales, politiques de recherche : quels enjeux pour le développement ?

Chaque thématique fera l'objet de trois tables rondes, dont seront issues des recommandations, qui seront débattues lors d'une conférence finale, le 1^{er} mars, en présence du Président de la République.

La CGT a décidé de s'impliquer pleinement dans ces Assises par une participation active de plusieurs conseillers du Collectif international.

MCN



Le 14 novembre en Argentine

La CSI réunit son Conseil général à Amman le 1^{er} novembre 2012

Le rapport de politique générale présenté par la Secrétaire générale Sharan Burrow a fait état d'une véritable guerre menée par de nombreux gouvernements contre les travailleurs, accusant les attaques de la Troïka et du patronat contre l'OIT, et notamment contre ses conventions 87 et 98, condamnant les ajustements structurels en cours sur l'emploi, avec son cortège de 200 millions de chômeurs dans le monde et d'un chômage des jeunes atteignant 60 % dans certains pays. Le G20 n'a pas tenu ses promesses sur une réelle coordination du système multilatéral dans le sens du progrès social et de la sortie de crise. Une hypnose collective frappe les dirigeants politiques qui refusent l'évidence : les mesures pro cycliques, non seulement n'ont aucun résultat, mais aggravent la crise. L'Europe toute entière est en récession, la sécurité énergétique, environnementale et alimentaire des populations est menacée. Pour la CSI, l'analyse économique majoritairement conduite est fautive : la vie des travailleurs et son amélioration doit être au centre de l'analyse économique. La rupture sociale que les peuples subissent est inacceptable. La lettre de la Commission, gouvernement non élu, à la Grèce lui enjoignant de mettre en place la semaine de six jours payée cinq est inacceptable. La loi en cours mettant à mort les droits syndicaux en Espagne est inacceptable. La limitation de la portée des conventions collectives au Portugal est inacceptable. Dans ce pays, comme en Grèce, des enfants sont sous-alimentés. Nous sommes confrontés à des gouvernements qui ne fonctionnent plus au service et pour le bien-être des populations qui les ont élus.

La mission de la CSI est de remettre en place la solidarité dans un monde où la crise et les actions anti-sociales en cours montent les gens les uns contre les autres. Les gouvernements, les institutions multilatérales, les banques, ont perdu la confiance des travailleurs. La question de la défense des droits des travailleurs migrants, attaqués comme boucs émis-

saires d'une situation dont ils sont parmi les premières victimes avec les travailleurs de l'économie informelle et les précaires, doit continuer à constituer un axe prioritaire d'intervention de la CSI. Dans un contexte de guerre contre la protection sociale, contre les solidarités, sa mission principale est de construire une action collective au service de la solidarité et d'un nouveau contrat social.

La CSI regroupe 7 % de la population active mondiale, ce qui en fait la première organisation collective de la planète. Mais s'en tenir à ce constat n'est pas satisfaisant car le problème réside dans la dynamique qui n'est pas positive. La crise a évidemment un effet sur le nombre d'adhérents aux organisations affiliées. À l'exception des organisations des pays d'Amérique Latine et d'Allemagne, on observe presque partout une diminution du nombre de membres chez les affiliés à la CSI. Cela leur pose question à eux, mais aussi à la CSI sur la représentation que les travailleurs se font du syndicalisme, dans leur cadre national et au plan mondial.

Sharan a par ailleurs fait le point sur l'état des ratifications (trois à ce jour, Maurice, les Philippines et l'Uruguay) de la convention 189 sur les travailleurs domestiques. L'occasion pour la CGT d'évoquer les demandes que nous avons formulées à deux reprises en direction du gouvernement français afin qu'il engage aussi un processus de ratification.

Compte tenu de sa localisation en Jordanie, le Conseil général (équivalent du CCN avec des représentants des organisations nationales ou continentales et des fédérations de branches mondiales) a également organisé une table-ronde sur le monde arabe.

Mustafa Tibli, responsable du bureau d'Amman de la CSI a ainsi pu rappeler que, si les révolutions arabes avaient été un mouvement autonome et populaire, les interférences étrangères, fortes depuis la crise libyenne font peser sur elles un

risque mortel. Au Yémen, la géopolitique est intervenue, les saoudiens refusant tout changement de régime. En Syrie, les interférences géopolitiques pénalisent la révolution. Les forces qui cherchent à empêcher le changement sont de nature multiple : forces économiques, financières, géopolitiques, idéologiques, religieuses. Malgré leurs objectifs différents, elles s'accordent sur un même point : la suppression des libertés et l'annihilation de l'espoir d'une réelle révolution dans le monde arabe. Deux pistes de travail s'imposent pour le mouvement syndical international :

- utiliser l'aide financière accordée par les pays développés pour faire progresser la question des droits et non l'inverse. Les gouvernements du Nord ne peuvent plus avoir cette attitude du « je ne savais pas » qui a maintenu au pouvoir les cliques dictatoriales par des relations d'affaires scandaleuses. Les gouvernements arabes qui prendraient un chemin autoritaire doivent être isolés et interdits de commerce ; pour y parvenir, les pressions des organisations syndicales sont essentielles ;
- coopérer avec les organisations syndicales libres du monde arabe dans



Logo de la campagne CSI en faveur de la ratification de la convention 189 de l'OIT sur les travailleurs domestiques (douze ratifications en 2012).

des solidarités concrètes. Une brochure, un séminaire peuvent être utiles à toute la région. Les bureaux d'Aman et du Caire de la CSI sont à la disposition des affiliés pour assurer leur présence dans la région.

Une représentante tunisienne de la FIDH a par ailleurs fait état de graves régressions actuellement en cours en Tunisie. Les espoirs et les révolutions elles-mêmes sont en train de se faire assassiner. Au centre du combat pour les droits humains, la question des droits des femmes est essentielle. L'engagement, l'Intifada des femmes a marqué les esprits et renversé les représentations dans la région. Les révolutions arabes ont été une deuxième décolonisation. On pourrait aujourd'hui assister à une deuxième confiscation. Les droits des femmes sont les premiers à être bradés par des nouveaux gouvernements soucieux de donner des gages aux fractions les plus réactionnaires. En Tunisie, les débats sur la nouvelle constitution vont être décisifs : une menace pèse en matière de respect des libertés fondamentales, au-delà même des droits des femmes. L'universalité des droits n'est pas dans le texte en débat, ce qui est symptomatique.

En marge du conseil, lors d'une rencontre entre les secrétaires généraux de la CGT et de l'UGTT, des pistes ont été évoquées pour un renforcement des coopérations

syndicales entre nos deux organisations. La mise sous surveillance des pratiques et des méthodes des firmes multinationales françaises en Tunisie au regard du droit du travail en vigueur et des normes internationales du travail ainsi que la question d'un engagement à faire pression sur le gouvernement français pour enjoindre son partenaire tunisien à maintenir un degré élevé d'exigences en matière de démocratie, de libertés fondamentales et de droits syndicaux devraient faire partie d'un accord plus général entre la CGT et l'UGTT dans les prochains mois.

Concernant les demandes d'affiliation, toutes les organisations proposées au statut de membre ont été acceptées lors du Conseil général, notamment l'Antuf maoïste du Népal et la Fesaci de Côte d'Ivoire. Sur la Côte d'Ivoire, la CGT est intervenue pour demander une action déterminée de la CSI en faveur de la libération de Basile Mahan Gahé, secrétaire général de Dignité emprisonné depuis bientôt deux ans. Notre demande a été relayée par plusieurs organisations, notamment par la CGT de Colombie, la CSC de Belgique et la FTQ du Québec. Sur son cas, des actions de haute diplomatie seraient en cours, notamment avec l'appui de l'OIT.

Le Conseil a également donné mandat au Bureau exécutif d'avril 2013 pour

examiner la question de l'affiliation de la FSU, candidate depuis plusieurs années et soutenue par la CGT. Le secrétariat a rendu une première évaluation, faisant état que « *la FSU est une organisation démocratique, libre et partageant nos valeurs, soutenant les mobilisations globales de la CSI. Son caractère national ne fait également pas de doute, même si sa représentativité est exclusivement assise sur la fonction publique* ».

Enfin, le conseil a été marqué par de nombreuses interventions de soutien aux luttes en cours en Europe. Un appel à la solidarité du Monde en prévision de la journée européenne d'actions du 14 novembre a également été adopté après une intervention de Zoe Lanara (GSEE - Grèce) : « *La thérapie de choc imposée à la Grèce est totalement inefficace, pousse le pays dans un marasme économique et social dramatique. La récession va atteindre le chiffre record de 25 % en 2012. L'Europe s'est enrichie de la privation de nos droits. La crise en Grèce est même en train de devenir une crise humanitaire, un archétype de mauvaise gouvernance, enivré par le dogme néo-libéral. La déstabilisation politique prend aujourd'hui un cours inquiétant avec des attaques de migrants dans la rue, des commémorations publiques à Hitler. Cette gangrène comble le trou laissé vacant par les institutions vacillantes en raison de l'aveuglement de la Troïka* ».

PC

Palestine : la CGT se réjouit du vote de l'Assemblée générale des Nations Unies

Depuis plus de cinq ans, la population de Gaza subit un blocus terrestre, aérien et maritime insoutenable qui annihile toute perspective d'avenir pour la jeunesse palestinienne. Les travailleurs de Palestine et notre partenaire syndical dans le pays, la PGFTU, nous informent régulièrement des difficultés économiques et sociales générées par l'absence de reconnaissance internationale de leur pays. Cette situation renforce les extrémismes et affaiblit l'Autorité Palestinienne et son président Mahmoud Abbas.

Depuis plusieurs décennies, la population israélienne est maintenue en état de guerre permanent ; sur la dernière période, les forces politiques les plus réactionnaires

tirent profit de cette situation et poussent le pays vers un refus intransigeant du droit à l'existence de l'État palestinien.

Le 29 novembre 2012, avec une très large majorité des voix (138 voix pour, 9 voix contre et 41 abstention), l'Assemblée générale des Nations unies a adopté une résolution en faveur de l'admission de la Palestine à l'ONU en qualité d'État observateur.

La CGT accueille avec ferveur et enthousiasme l'arrivée de la Palestine dans le concert des Nations et salue cette décision historique qui marque une étape supplémentaire vers le règlement du conflit israélo-palestinien. Cette résolution ouvre

également la voie au respect et à l'application du Droit international.

La CGT se réjouit également de la position du gouvernement français qui a donné une suite favorable à la résolution. La France s'honore à participer au message d'espoir qui est adressé au peuple palestinien. Elle renforce ainsi le camp de la paix et contribue au processus qui doit aboutir à la coexistence de deux États, la Palestine aux côtés d'Israël.

Toutefois, cette résolution n'est que la première pierre d'un chemin qui reste encore long. C'est pourquoi la CGT reste mobilisée et continuera à œuvrer pour la paix au Proche-Orient.

OY

La Syrie d'hier à aujourd'hui état des lieux

1 - Analyse de la situation politique

Sur le plan interne

Successeur de son père à la présidence de la Syrie, Bachar al-Assad arrive au pouvoir en 2000 (1). Porteur d'espoir, il tente alors de se forger l'image d'un homme moderne qui allait réformer la Syrie. Son accession au pouvoir provoque l'enthousiasme, suscite des espoirs d'ouverture, on parle même de « printemps de Damas ». Il s'agira en réalité des prémisses de l'éveil politique syrien.

Par ailleurs, comprendre la vie politique syrienne implique de comprendre que la Syrie n'est pas un pays d'institutions, mais un pays de réseaux, de familles, de clans et de confessions religieuses. La réalité de la vie politique syrienne est donc autre. Le pouvoir en Syrie appartient à un « *appareil politico-sécuritaire qui repose sur des relations de confiance personnelle et dont le noyau est d'ordre clanique et confessionnel* » (2). On parle même d'« *Etat apparent* » et d'« *Etat caché* » dont le seul dénominateur commun est Bachar al-Assad.

Le **point de départ** de la « crise syrienne » remonte à plus de vingt-deux mois. Descendus pacifiquement dans la rue pour réclamer des réformes et la chute du régime dès janvier 2011, les petites manifestations se sont transformées en protestations de grande ampleur à la mi-mars, après que les forces de sécurité eurent déployé une force manifestement excessive à Deraa (ville du Sud, à la frontière avec la Jordanie) contre les habitants qui demandaient la libération d'une douzaine d'enfants qui avaient été arrêtés pour des graffitis hostiles au régime.

Cette violence étatique a favorisé l'apparition d'un mouvement d'autodéfense, mais aussi la militarisation de certains pans de l'opposition. En d'autres termes, un mouvement d'opposition pacifique sévèrement réprimé s'est progressivement transformé en insurrection armée.

Sur le plan international

• **Echec cuisant de la diplomatie onusienne**

L'effort international est en tout état de cause sorti du cadre onusien dans la mesure où la communauté internationale reste enlisée dans ses divisions face au conflit. En effet, le Conseil de sécurité d'un point de vue politique n'a plus grand rôle à jouer depuis le 3^e veto russo-chinois (3) du 19 juillet 2012 qui sonna l'échec de la voie d'un compromis explorée par Kofi Annan. Cet état de fait a été confirmé lors de la Session annuelle de l'Assemblée générale des Nations unies qui s'est réunie fin septembre 2012 à New-York : aucune réunion de haut niveau n'a été formellement consacrée à la Syrie, les dirigeants occidentaux l'ayant simplement évoqué dans leurs discours.

Il convient toutefois de noter qu'il existe une volonté consensuelle d'une présence de l'ONU sur place donc il subsiste un bureau de liaison à Damas et un second médiateur international, Lakhdar Brahimi, a pris ses fonctions le 1^{er} septembre 2012. Prenant acte de son incapacité à agir, la communauté internationale a donc, en réalité, concentré ses efforts sur l'axe humanitaire.

• **Indispensable éclairage géopolitique**

Tout d'abord, l'islam, radical ou non, est devenu une composante géopolitique majeure dans la région indispensable à la compréhension de la crise syrienne. Les remarques ci-dessous

n'intègrent pas cet aspect du problème syrien (cf FAQ).

Ensuite, il est à noter que la géopolitique de la région est extrêmement complexe, les acteurs régionaux très impliqués dans la crise. La peur d'un embrasement régional se généralise et les événements en cours confirment le risque d'une propagation des violences et de l'instabilité bien au-delà des frontières du pays. Le parallélisme avec la Bosnie de 91/95 est même préoccupante : une diplomatie impuissante, une guerre civile avec de fortes composantes ethnico-religieuses, une impasse politique, un environnement régional explosif, une longue inaction de la communauté internationale et un contexte de transformation historique (Printemps de libération des peuples arabes pour l'un et chute du communisme à l'Est pour l'autre).

Par souci de clarté et de concision, on trouvera ci-dessous un très bref exposé non exhaustif des différents acteurs et intérêts en jeu :

- en tout état de cause, l'objectif prioritaire de nombreux protagonistes (Occidentaux et pays du Golfe) est de « *faire tomber le régime dans le but d'atteindre l'Iran. Leur stratégie s'inscrit dans un jeu géopolitique dangereux, dont les droits humains ne sont qu'une dimension* » (4) pour reprendre les termes d'Alain Gresh ;
- la Jordanie est au bord de la déstabilisation en raison du nombre de réfugiés ;
- la Turquie s'alarme, notamment, du facteur kurde ;
- Tout en précisant que les incidents sont récurrents à la frontière libano-syrienne, le Liban menace de vaciller puisque la guerre menace de déborder.

(1) Arrivé au pouvoir par un coup d'état en 1970, Hafez al-Assad a maintenu un régime autoritaire en Syrie pendant 30 ans. A eux deux, al-Assad père et fils totalisent 42 ans de règne sur la Syrie.

(2) Courrier International n° 1138, page 31, « *Un régime à double détente* », Yassine Al-Haj Salch.

(3) La résolution portée par les occidentaux donnait dix jours au régime syrien pour cesser l'utilisation d'armes lourdes et retirer ses troupes des villes, sous peines de sanctions économiques et diplomatiques. La résolution occidentale ne prévoyait ici qu'une menace de sanctions et si elle est bien placée sous le Chapitre VII, c'est en référence à l'article 41 de la Charte des Nations Unies qui exclut tout recours à la force. On est donc loin du scénario libyen et d'une intervention militaire.

(4) Directeur adjoint du monde diplomatique et spécialiste du Proche-Orient, CETRI, 6 septembre 2012.

der des frontières. La crise voisine ravive les tensions internes ;

- pour Israël, la transition comportera d'immenses incertitudes et le pays s'en inquiète. Bien qu'officiellement en conflit depuis la Guerre des Six Jours en 1967 (annexion par Israël du plateau du Golan et d'une partie du lac de Tibériade), le gouvernement syrien n'a jamais exprimé de réelles menaces contre l'état hébreu avec lequel elle parvient à cohabiter depuis plus de quarante ans ;
- les occidentaux redoutent que la chute du régime de Bachar ne débouche sur le chaos et fasse le jeu des extrémistes.

Enfin, les soutiens au régime d'Assad méritent une attention plus particulière.

Principal soutien du régime Assad, deux séries de raisons expliquent le soutien de Moscou à Damas. D'une part, la Russie utilise la carte syrienne pour surenchérir sur d'autres dossiers qui lui tiennent à cœur, tel que la Géorgie ou le bouclier antimissile. D'autre part, elle est en train de se venger de sa marginalisation sur la scène internationale qui date de l'effondrement de l'Union soviétique (Kosovo, Serbie, dossier libyen, etc). Ce n'est pas un intérêt direct mais une sorte de règlement de compte avec l'Occident. Les contrats d'armement et la base militaire de Tortuz ne sont des éléments que très subsidiaires du soutien à Damas.

L'Iran quant à elle risque de perdre son plus précieux allié de la région. Précisons dès à présent que si l'alliance irano-syrienne dure depuis plus de trente ans, c'est notamment parce que les deux parties ne se font pas de concurrence idéologique.

2 - Analyse de la situation économique et sociale

Avant le début du conflit

Les réformes mises en œuvre après l'arrivée de Bachar au pouvoir favorisèrent

l'aggravation des inégalités et l'augmentation du chômage (5). Un tiers de la population vivait sous le seuil de pauvreté. 60 % de l'économie syrienne était entre les mains du clan Assad et la corruption était systémique. Tout cela constituait naturellement des freins à l'émergence d'une société économiquement viable et socialement juste.

Dans le même temps, les recettes pétrolières déjà limitées étaient en train de s'épuiser et la Syrie, victime de plusieurs années de sécheresse et de mauvaise gestion, était redevenue importateur de blé.

Un enfant sur huit travaillait. Le travail des enfants représentant la principale source de subsistance des personnes réfugiées en Syrie qui sont dans l'impossibilité légale de travailler.

Aucune protection sociale n'avait été mise en place.

Environ 45 % des travailleurs étaient dans le secteur informel et hors secteur public, ce chiffre atteindrait même 80 %. Donc, la notion de salariat était quasi-inexistante.

En définitive, il y avait en Syrie, tous les ingrédients sociaux et politiques pour éveiller la colère populaire.

Après le début du conflit

Le pays fonctionne aujourd'hui avec 30 % de ses capacités économiques.

Depuis le début du mouvement de protestation, le produit intérieur brut du pays aurait diminué d'environ 20 %, étant donné que les revenus assurés par le pétrole et le tourisme ont pratiquement disparu (6). Les travailleurs subissent une hausse des prix et une diminution des salaires.

Enfin, la situation des travailleurs domestiques migrants en danger est à signaler. Il y a environ 17 000 travailleurs

domestiques étrangers en Syrie. « *À la fin de l'année, de nombreux migrant(e)s attendaient leur rapatriement en raison du conflit en Syrie, mais ce processus s'est révélé très problématique dans la mesure où le gouvernement syrien refusait d'admettre que la situation du pays n'avait rien de « normal»* » (7).

Zoom sur le syndicalisme

Sous ce régime dictatorial, toute liberté syndicale a été abolie. Les syndicats ont été dissous et réorganisés sous la forme de services de sécurité pour espionner les travailleurs et distribuer les rentes et privilèges.

La négociation collective existait à peine et il était extrêmement difficile de convoquer une grève légale compte tenu des lourdes pénalités que les travailleurs risquaient et de la répression contre toute activité jugée critique à l'égard du gouvernement. L'année 2011 a tout de même été marquée par une série de grèves générales, qui ont débuté en mars. Ces grèves s'inscrivaient largement dans le mouvement de protestation contre la répression des droits fondamentaux, le manque d'emplois décents et de perspectives d'avenir. Les membres de l'opposition ont convoqué des grèves nationales générales le 18 mai, le 23 juin et le 11 décembre 2011. D'autre part, des grèves générales ont été organisées à Hama entre le 3 et le 5 juin puis à Homs et de nouveau à Hama le 7 juillet 2011. Ces grèves, qui appelaient pour la plupart à la fin de la répression, ont fait l'objet d'interventions violentes, faisant de nombreux blessés et souvent des morts.

La centrale syndicale officielle, la *General Federation of Trade Unions* (fédération générale des syndicats – GFTU), rejette les protestations : elle n'a pas participé aux récentes grèves et a continué de suivre la ligne du gouvernement, qui assimile le mouvement de protestations à un complot.

OY

(5) En 2000, la Syrie est « en rupture avec un monde de plus en plus globalisé et technologiquement avancé » pour reprendre les termes de Patrick Scale (Monde Diplomatique, mai 2011). Les premières réformes de Bachar furent financières et commerciales : les banques et les compagnies d'assurances privées sont pour la première fois autorisées en 2004 ; cinq ans plus tard, en mars 2009, on assiste à l'ouverture de la Bourse ; et le pays négociait son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le pouvoir introduisit également les téléphones portables et Internet. Ecoles et universités privées se multiplièrent.

(6) Rapport annuel des violations des droits syndicaux de la CSI, 2012.

(7) Ibid et à titre d'exemple, récit d'une travailleuse philippine : <http://www.ituc-csi.org/syrie-le-recit-bouleversant-d.html>.

Syrie : foire aux questions

Quid du Droit international ?

La Syrie est situation de conflit armé non international qui entre dans le champ d'application du **Droit international humanitaire** et appelle donc le respect des Conventions de Genève de 1949. Ce droit définit notamment les conditions de protection des populations civiles mais aussi la protection des personnes qui ne sont plus en train de se battre (par exemple, les blessés de guerre ou détenus).

Ensuite, le Conseil de sécurité des Nations unies pourrait saisir la **Cour Pénale Internationale** (CPI), ce qui est le seul moyen envisageable de donner compétence à la Cour pour juger des crimes commis en Syrie.

À cet égard, la commission d'enquête internationale sur la situation des droits de l'Homme en Syrie a rendu le 20 septembre 2012, à Genève, de nouvelles conclusions. **Ce rapport, accablant** pour le régime de Damas, rassemble suffisamment de preuves pour établir que *« des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre ont été commis à grande échelle par le régime syrien ou par ses milices ; des crimes sans précédent, systématiques ; des crimes relevant d'une politique d'État, contre tout un peuple, commis par des autorités dont la première responsabilité est d'assurer la protection des populations »*.

Pourquoi l'hypothèse d'une intervention militaire onusienne est impensable en l'état ?

La première raison tient au **bilan des interventions militaires** étrangères qui est rarement positif :

- celles des Etats-Unis en Irak - qui comportait d'importants intérêts pétroliers

et industriels pour les différents groupes occidentaux, ce qui n'est pas le cas de la Syrie- en 2003 a durablement détruit le pays et il faudra des décennies pour le reconstruire ;

- en Afghanistan, le retrait des troupes de l'ONU s'est fait sans véritables avancées démocratiques ni économiques. L'intervention est un fiasco et le pays est encore plus ravagé qu'après le retrait soviétique.

- Sans parler du Mali, du Kosovo, de la Lybie,...

Ensuite, la **géopolitique syrienne** et de la région est beaucoup plus complexe qu'en Lybie par exemple, les acteurs régionaux étant beaucoup plus impliqués dans la crise. Enfin, une troisième série de raisons tient à la **situation en Occident** et plus particulièrement à la situation des économies orientales qui peuvent difficilement se permettre de financer un effort de guerre en temps de crise économique.

Pourquoi peut-on parler de plusieurs guerres en cours ?

Trois guerres parallèles se dessinent en Syrie.

Tout d'abord, et comme ailleurs dans le monde arabe, s'est exprimée une aspiration à la liberté, à la fin de la dictature et à des réformes politiques, économiques et sociales d'envergure. Autrement dit, une révolte populaire. Les raisons trouvent leur origine dans la situation politique, économique et sociale. Cette colère prend hélas dorénavant la qualification désormais officielle de « guerre civile » depuis le 20 juin 2012 par les Nations Unies.

Ensuite, la scène syrienne fait également l'objet d'une guerre par procura-

tion où interviennent les puissances étrangères. Sur cet aspect des choses, un éclaircissement est apporté dans la partie « Indispensable éclairage géopolitique ». Le 3 août 2012, le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, Ban Ki-moon, a même été jusqu'à dénoncer publiquement cet état de fait.

Enfin, la guerre en cours a dégénéré en un conflit interreligieux. Cette troisième guerre n'est pas propre à la Syrie et concerne plus largement toute la région. Il y a clairement ingérence extérieure dans la mesure où les puissances régionales se servent des communautés en Syrie pour attiser les haines interconfessionnelles.

Cette tension confessionnelle trouve son origine dans les fondements de l'Islam. En effet, l'histoire de l'Islam est marquée par l'opposition entre chiïtes et sunnites (1). Pour mémoire, l'Iran est de tendance chiïte (2) tandis que l'axe quataro-saoudien mène le mouvement sunnite.

Ces États « se livrent une guerre par procuration en Syrie aujourd'hui. Les pays sunnites redoutent la constitution d'un croissant chiïte, de l'Iran jusqu'à la Méditerranée avec le Hezbollah libanais, auquel la Syrie de Bachar Al-Assad offre une continuité », explique David Rigoulet-Roze, chercheur à l'Institut français d'analyse stratégique. Le régime syrien est dirigé par le clan Assad, alaouite, une branche laïciste du chiïsme, qui ne représente que 11 % de la population environ. S'il tombe, « le croissant chiïte » aussi. « Ajoutez à cela la question nucléaire iranienne. Si le pays obtient l'arme atomique, il serait le seul pays musulman de la région à la posséder, ce qui effraie beaucoup les monarchies du Golfe, qui craignent un déséquilibre, et une course à l'armement nucléaire », explique le géopolitologue.

(1) Cet antagonisme est millénaire. Dès la mort du prophète Mahomet en 632, les musulmans se divisent autour de sa succession. Ce schisme est renforcé par des différends doctrinaux. Le prophète, également chef politique, aurait hésité, pour son héritage, entre deux solutions, qui ont chacune été prises comme le testament définitif par deux héritiers rivaux. La majorité des croyants, sunnites, se sont rangés derrière Abou Bakr, qu'ils désignent, après délibération, comme « successeur de l'envoyé de Dieu » (ou « calife »), tandis que les chiïtes (de « chia », « partisan ») suivent Ali, cousin et gendre du prophète.

(2) La révolution iranienne de l'Ayatollah Khomeiny en 1979 marquera premier grand retour du chiïsme sur la scène mondiale.

Quid de l'opposition syrienne ?

Sans présenter et analyser les différents courants d'opposition et la nouvellement créée « Coalition Nationale Syrienne » dans le présent dossier, seule sa principale caractéristique, à savoir son **caractère fragmenté** sera très brièvement analysé.

Une guerre des pouvoirs était fatalement inévitable. Elle a déjà commencé depuis quelques années en réalité et les nombreuses divisions qui déchirent

l'opposition syrienne n'inspirent guère confiance.

Mais cette division s'explique assez facilement. Tout d'abord, le pays dans ses frontières actuelles ne forme pas une entité homogène, ni historiquement, ni du point de vue ethnique. Ensuite, on ne peut pas attendre qu'un pays privé de réelle représentation politique depuis plus de quarante et un ans et en pleine guerre civile ait déjà organisé une opposition solide et fiable.

OY

« Les syndicats français aux côtés du peuple syrien »

« Les organisations syndicales françaises CGT, FSU et Solidaires condamnent avec force la guerre menée par le régime Assad contre le peuple syrien.

Elles dénoncent ce régime sanguinaire qui a causé depuis vingt et un mois plus de 40 000 morts, contraint plus de 440 000 Syriens à se réfugier dans les pays limitrophes et qui a enfoncé le pays dans une logique de guerre.

Elles appellent la communauté internationale à redoubler d'efforts et de détermination pour que soient enfin respectés les droits humains et que cesse cette barbarie.

Face à cette tragédie, les Syriens ont besoin d'une aide humanitaire internationale. Les trois organisations françaises demandent aux gouvernements et aux instances internationales de mettre en œuvre des plans d'actions afin d'aider les populations de façon directe, sans intervention militaire étrangère et hors de tout

contrôle de l'actuel régime syrien et de ses alliés.

Les syndicats français réaffirment leur solidarité avec le peuple syrien qui aspire à un régime démocratique, au respect des droits et des libertés publiques.

Ils saluent son courage et demandent que les responsables de crime contre l'humanité commis en Syrie répondent de leurs actes devant la justice internationale.

Ils se déclarent déterminés à agir pour une meilleure information sur la situation en Syrie et solidaires des Syriens en lutte contre la dictature et pour la démocratie.

Ils s'engagent enfin à soutenir les mouvements syndicaux indépendants qui émergent en Syrie ».

Déclaration de la CGT, de la FSU et de Solidaires sur la Syrie

4 décembre 2012

Vous pouvez nous joindre :

Paul FOURIER

Membre de la CE Confédérale
Co-animateur de l'Espace Europe/
International
Courriel : paulfourier@cgt.fr
Tél : 01 55 82 81 65
Portable : 06 88 85 52 39

Pierre COUTAZ

Coordinateur, Activités internationales
CSI – OIT – Normes sociales
Courriel : p.coutaz@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 91
Portable : 06 12 80 09 80

Stéphanie BAVARD

Assistante
Courriel : s.bavard@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 90

Bruno DALBERTO

Afrique – Pays d'Outremer
Courriel : b.dalberto@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 90
Mobile : 06 07 57 75 28

Jean-Jacques GUIGON

Afrique
Courriel : jj.guigon@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 90
Mobile : 06 08 25 70 41

Mariannick LEBRIS

Formation syndicale - Asie & Pacifique
Courriel : mk.lebris@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 82
Mobile : 06 83 27 59 39

Marie-Christine NAILLOD

Coopération au développement - Amériques
Courriel : mc.naillod@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 92
Mobile : 06 27 79 60 49

Ozlem YILDIRIM

Droits - Migrations – Proche et Moyen Orient
Courriel : o.yildirim@cgt.fr
Tél : 01 55 82 82 83

Conception - réalisation : La CGT
Espace Europe - International
Case 7-3 - 263 rue de Paris
93516 Montreuil cedex
Maquette : espace Communication
Maquettiste : Marie-Thérèse Grollier © - 7/12/12
Photos : DR
Imprimé par nos soins
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Nouvelles d'Afrique

Congrès de la Confédération nationale des Travailleurs du Sénégal (CNTS)

En amont du congrès (17-18 novembre) la CNTS a organisé deux conférences : l'une pour les femmes, l'autre pour les jeunes.

Pour les femmes, la priorité du travail syndical a été mise sur le secteur informel, les travailleuses domestiques et la mise en place de responsable femme dans les structures syndicales régionales.

Concernant les jeunes, l'effort a été porté sur la syndicalisation et sur leurs préoccupations majeures : l'emploi et la précarité.

Deux tables rondes pendant le congrès. La question de l'unité syndicale, la CNTS considérant « l'unification du mouve-

ment syndical sénégalais comme un enjeu primordial et stratégique (...) pour aller vers l'unité organique ». Ainsi la CNTS est membre d'une coalition syndicale composée des 5 plus grandes centrales du pays, engagées « pour une feuille de route de l'unité syndicale africaine ».

Autre sujet : la protection sociale, sachant que seuls les salariés du secteur formel bénéficient d'une protection sociale globalement défailante alors que la majorité de la population sénégalaise en est exclue. D'où le débat avec l'ensemble des acteurs (État / patronat / mutualistes/syndicalistes) sur la création et les conditions de financement d'une caisse nationale d'assurance maladie. Présent à ce congrès parmi quarante invités (du mouvement

syndical et associatif) la CGT est intervenue notamment pour relater la lutte des travailleurs sans papiers « qui n'est pas qu'un combat solidaire entre travailleurs français et immigrés, c'est aussi un combat pour la justice et la dignité de l'ensemble des travailleurs, quels que soient leurs origines »

En écho à cette intervention, la CNTS et nombre de centrales syndicales de l'Afrique de l'Ouest présentes ont fait part de leur intérêt d'engager ou de poursuivre des actions avec la CGT sur les questions touchant aux politiques migratoires.

BD

Qatar: Ce n'est pas que le Paris Saint Germain !

Chacun(e) connaît le Qatar pour ses investissements dans le Paris Saint Germain (football) dont il est devenu l'unique propriétaire. Le Prince héritier Tamin bin Hamad al-Thani a fait un chèque de 200 millions d'€ pour la seule saison 2012/2013 (dont 60 % pour les salaires des joueurs), puis en fera un de 100 millions/an pour les saisons à venir.

La Qatar a également été à la «Une» de l'actualité pour son investissement de 100 millions d'€ dans les banlieues parisiennes. «*Nous avons de très bons contacts avec les autorités du Qatar que nous voyons régulièrement... Le Qatar a fait le choix d'un partenariat profond avec la France, la France en est heureuse*» (Laurent Fabius Ministre des Affaires Étrangères).

La lucidité concernant l'investissement dans les banlieues devrait peut-être nous amener à y voir surtout un plan de communication!

Ce que l'on sait un peu moins, c'est que le Qatar est :

- le deuxième actionnaire du Groupe Vinci, n° 1 mondial du BTP, 5 % de Véolia Environnement, 13 % du Groupe Lagardère ;
- le propriétaire du siège du... Figaro (boulevard Hausmann) et du Virgin Mégastore (avenue du Champs Élysées) ;
- le propriétaire d'hôtels de prestige ...

Ce que l'on sait encore moins ce sont les conditions de vie des centaines de milliers de migrants indiens, pakistanais ou népalais qui travaillent au Qatar:

Sous les gratte-ciel qatari, c'est l'enfer pour les travailleurs!

La population est d'environ 1,7 million d'habitants dont seulement 300 000 nationaux qui avec un revenu mensuel moyen de 7 400 \$ sont au deuxième rang mondial en terme de PIB par habitants.

Les 1,4 million de travailleurs migrants (94 % de la force de travail du pays)

gagnent quant à eux en moyenne 210\$ par mois (lorsque les employeurs pour le moindre prétexte n'en retiennent pas une partie). Et il n'est pas rare que les personnels de maison travaillent de 5 heures du matin à minuit.

Concernant différentes enquêtes menées (notamment par la CSI et par l'Ambassade du Népal) il ressort que sur la seule période allant de juillet à octobre 2011: 13 travailleurs népalais se sont suicidés, 22 sont morts pour des causes professionnelles (192 depuis 2010), et 92 pour causes... « inexplicables ».

Quant aux droits des travailleurs ils sont quasiment nuls :

- interdiction aux migrants de former des syndicats ou de faire grève ;
- interdiction de toute action collective concernant notamment la sécurité au travail ou le non paiement des salaires ;
- interdiction de démissionner tant que le billet d'avion pour le retour au pays n'est pas payé (soit en

- moyenne dix-huit mois supplémentaires à risquer sa vie sur les chantiers) ;
- les congés annuels sont octroyés au bout d'un à deux ans de travail continu ;
- les congés occasionnels sont de trois jours maximum (un par trimestre maximum) ;
- confiscation systématique des passeports ;
- conditions déplorables d'hébergements des migrants, véritablement

parqués par centaines de milliers dans des bidonvilles ...

Et c'est dans ce contexte-là que des dizaines de milliers de nouveaux travailleurs migrants vont arriver à Doha au cours des prochaines années pour travailler sur les chantiers pharaoniques liés à la « Coupe du Monde » de football de 2022 avec la participation de nombreuses entreprises multinationales (dont des françaises), sur ce marché extrêmement juteux.

Dès maintenant une pétition est en ligne : <http://www.equaltimes.org/>

Si rien n'est fait, si la pression internationale ne croît pas, il y aura plus de morts par accidents de travail au Qatar que de footballeurs sur les terrains en 2022 !

Alors dès maintenant : Agissons!

JJG

Nouvelles de la Méditerranée

Pratiques antisociales de la direction de Renault en Turquie

Lundi 12 novembre 2012, les salariés de l'usine Bursa, en Turquie, sont entrés en grève suite aux négociations salariales en cours. Ils protestent également la légitimité du syndicat mis en place de longue date par la direction. L'usine compte 6200 travailleurs.

Pour disperser rapidement le rassemblement devant l'usine, la direction a fait intervenir la police turque. Des affrontements ont eu lieu et 3 travailleurs ont été blessés.

Pour marquer plus encore son autorité, la direction, qui a considéré que la grève était illégale (puisque le syndicat qu'elle reconnaît n'avait pas appelé), a procédé,

dès le 13 novembre, à 21 licenciements. Au total, c'est 31 personnes qui ont été licenciées à ce jour.

Lors d'une conférence de presse le mardi 27 novembre organisée à cette occasion, la CGT a réitéré son soutien aux salariés turcs.

Par ailleurs, la FTM CGT est intervenue également auprès des fédérations européennes et internationales (industriALL) pour des interventions auprès de la direction pour le respect de l'accord cadre mondial existant. C'est dans ce contexte que la FTM CGT a également rencontré Selçuk Gökta, Secrétaire général du syndicat turc Birlesik metal et Eyup Ozer

responsable des questions internationales. Une délégation FTM CGT se rendra sur place lorsque le procès contre Renault pour non-paiement des indemnités légales de licenciements et pour demander leur réintégration s'ouvrira.

La CGT exige l'intervention de la direction de Renault et refuse que celle-ci se réfugie derrière les lois locales. Elle exige la réintégration des salariés licenciés et demande également à la direction générale de Renault de permettre aux salariés de Renault en Turquie de choisir librement leurs représentants syndicaux.

OY

Nouvelles des Amériques

Nécrologie : disparition d'un grand syndicaliste d'Amérique latine

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Simon REYES, dirigeant historique de la Centrale ouvrière de Bolivie (COB) et figure politique respectée dans son pays et sur son continent. Simon Reyes aurait eu 80 ans en janvier prochain, il a été emporté par une sévère affection pulmonaire.

Simon REYES a très tôt adhéré au parti communiste de Bolivie, dont il fut le pre-

mier secrétaire jusqu'en 1960. Il fut aussi secrétaire général de la fédération des mineurs à une époque où ces derniers étaient très isolés, puis secrétaire général de la COB à la fin des années 80.

Il survécut à trois reprises, alors qu'on le déclarait mort, aux coups d'état en Bolivie et à celui du Chili en 1973. C'est à l'issue du coup d'état de 1980 qu'il dut s'exiler, après une campagne pour sa libé-

ration menée conjointement en France par la CGT et la Cfdt et au niveau international par l'OIT.

Il se réfugia et, avec l'aide de la CGT, il résida à Ivry où il organisa un bureau de la COB en exil à l'union locale. Il était unanimement apprécié pour son esprit critique, sa grande ouverture, toujours proche des militants et adhérents. Son épouse et sa fille le rejoignirent un peu plus tard.

En 1982, lorsque des élections démocratiques furent décrétées en Bolivie, il décida de rentrer pour se porter candidat. Il fut député dans sa circonscription natale pendant de nombreuses années.

Nouvelles des Balkans

L'économie du pays très fragile a été durement touchée par la crise de la zone Euro. Le chômage touche officiellement 43% de la population active. Pour une famille de 4 personnes, la dépense en alimentation par moi 1.795 KM (917 euros) et le salaire moyen n'est que de 828 KM

Quand il mit un terme à ses activités politiques, il se consacra à l'écriture, il était passionné par le monde entier. C'était un grand intellectuel respecté dans son pays et bien au-delà. Il a laissé sa marque sur les militants et dirigeants de la fédération

des Travailleurs du Sous-sol CGT et de la Confédération. La CGT a adressé un message de condoléances à sa famille, ainsi qu'à la direction de la COB.

MCN

Bosnie-Herzégovine

(423 euros). Aujourd'hui, le pain frais est un luxe et la population s'arrache le pain rassis moins cher. Début octobre, l'agence Moody's décrit la situation comme « pénible » dans un pays en récession. 3 472 personnes ont perdu leur emploi durant le seul mois d'août sur une

population active de 2,5 millions de personnes.

MLB

Nouvelles de Russie

A l'heure où la Russie se prépare, les 11 et 12 décembre 2012 à organiser une grande conférence à Moscou sur le travail décent, sous l'égide de l'OIT, les nouvelles les plus sombres nous parviennent sur le sort de notre camarade Valentin Urusov. Valentin, syndicaliste de la Confédération du Travail de Russie et fondateur du Profsvoboda (Syndicat Liberté) de la Compagnie d'extraction de diamants Alrosa a été condamné en décembre 2008 à six ans d'emprisonnement au terme d'un procès truqué l'accusant de possession de stupéfiants. Il est clair que cette condamnation et l'acharnement judiciaire dont Valentin est victime sont

liés à son engagement syndical déterminé et indépendant face aux pressions exercées par la direction d'Alrosa, mais aussi face à celles des pouvoirs locaux et centraux. La CGT demande la libération de Valentin et l'arrêt des répressions contre les syndicalistes et les militants des mouvements sociaux en fédération de Russie.



Valentin Urusov
lors de son procès

PC

Nouvelles d'Asie et Océanie

Nouvelle-Zélande lutte contre la pauvreté.

Les études 2012 sur les revenus des familles confirment une stagnation des salaires et une augmentation des inégalités et de la pauvreté. Les niveaux élevés du chômage, les annonces continues de licenciements collectifs rendent la situation encore plus difficile.

Le NZCTU insiste sur le rôle essentiel de l'état et a lancé une campagne « *Dix actions pour réduire la pauvreté en Nouvelle-Zélande* » qui a pour cible le gouvernement :

- augmenter les bas salaires ;
- augmenter les revenus des familles via les allocations familiales ;

- améliorer la qualité des emplois ;
- créer les conditions pour des emplois décents et productifs ;
- fournir des programmes publics de santé ;
- assurer l'accès à des logements de bonne qualité à des loyers réduits ;

- s'assurer que la population a accès à une nourriture suffisante et de bonne qualité ;
- investir dans l'éducation et la qualification et assurer leur reconnaissance dans les salaires ;
- réduire les inégalités notamment en changeant le système d'imposition sur le revenu ;
- assurer des services publics de qualité.

MLB

Nouvelle-Zélande : les syndicats contre la privatisation

Ports d'Auckland. Le 5 octobre, au moment du changement d'équipe, avait lieu la première d'une série de mobilisations syndicales à l'initiative du Maritime Union of New Zealand (MUNZ) – affilié de la centrale unique NZCTU contre la privatisation des ports de Auckland. Le conflit a commencé il y a douze mois et porte sur la propriété publique des ports et les emplois.

Les syndicats veulent rendre encore plus visible l'engagement des travailleurs et de la population. Plus largement, la NZCTU et ses organisations affiliées font partie d'une campagne contre la privatisation notamment des entreprises de l'énergie et surtout les centrales électriques et la compagnie aérienne nationale.



MLB

Indonésie : Près de 3 millions de travailleurs dans la rue le 3 octobre contre la précarité

Le 3 octobre, l'Indonésie a connu un mouvement de grève historique à l'appel du Conseil des travailleurs d'Indonésie - qui réunit les principales centrales syndicales nationales KSPI, KSBSI et KSPSI - avec plus de 3 millions de travailleurs en grève et plus de 200 000 manifestants à Djakarta. Une manifestation encadrée par 10 000 agents de police et 4 000 militaires.

Syndicats et salariés portaient trois grandes revendications :

- l'augmentation du salaire minimum qui est un des plus bas de l'Asie du sud ;
- l'assurance et la sécurité sociales pour tous les travailleurs et le rejet des propositions du gouvernement concernant le paiement par les travailleurs des contributions à la place des employeurs,
- l'arrêt de la pratique de l'externalisation et la révision de la loi qui permet aux entreprises privées d'embaucher des travailleurs précaires avec des contrats d'un an sans droits sociaux – une loi jugée inconstitutionnelle en janvier 2012.

Selon les chiffres de l'OIT, 65 % des travailleurs indonésiens ont un contrat précaire avec des salaires bas et des droits sociaux limités ou inexistants. C'est notamment le cas dans les entreprises fabricant les chaussures de sport pour les grandes marques internationales où les conditions de travail sont particulièrement mauvaises et le recours au travail des enfants quasi systématique. Ces grands groupes indiquent vouloir compenser le coût du travail des salariés permanents trop élevé.

Le Conseil des travailleurs a levé le préavis prévoyant cinq jours de grève suite à l'engagement des employeurs à négocier

à partir du 14 octobre et celui du gouvernement à faciliter les négociations et limiter dans un premier temps les contrats temporaires à 5 secteurs (sécurité, services de nettoyage, les emplois de soutien dans les zones minières, la restauration et le transport).

Quelques jours plus tard, de nombreux grévistes et manifestants étaient licenciés de façon illégale.

Contre des licenciements brutaux, le Conseil des travailleurs d'Indonésie a appelé à de nouvelles manifestations qui ont été très suivies.

MLB



Les femmes dans la manifestation du 3 octobre

A voir, à lire :

« Monnaies, indicateurs : et si on réinventait la richesse ? »

Altermondes Hors-série n°14 – parution le 5 novembre !



Chaque jour, les unes des journaux reviennent sur la débâcle de l'économie grecque, rappelant combien le jeu sur les monnaies peut être destructeur pour les sociétés. La crise mondiale ne fait cependant que révéler la nécessité et

l'urgence de repenser le modèle économique dominant et de le réorienter vers ce qui fait réellement richesse. Mais qu'est-ce que la richesse ? La question mérite d'être débattue. Pour en finir avec le PIB et pour inventer de nouveaux indicateurs de richesse qui permettront de conduire des politiques à même de garantir le bien-être des populations. De nouveaux indicateurs mais aussi de nouvelles monnaies – sociales et complémentaires – pour de nouveaux échanges.

Tour du monde en 52 pages des alternatives existantes... Réseau d'échange de savoirs au Kenya, le Chiemgauer en Bavière, le Sucre en Amérique latine en passant par Bristol et les expériences brésiliennes mais aussi et surtout en France où les monnaies locales et la réflexion sur de nouveaux indicateurs fleurissent en Rhône Alpes, en Pays de la Loire, en Ille-et-Vilaine, à Toulouse... Partout l'idée est la même : permettre aux gens de se réapproprier la monnaie, de redonner du sens à l'économie et de servir le développement durable des territoires. Une réflexion indispensable à partager par les temps qui courent.

Ce Hors-série est réalisé en partenariat avec l'Institut Palmas Europe, Monnaies en débat, le collectif Fair, le Cedal, le Fonds mondial pour le développement des villes, le CCFD – Terre Solidaire et la FPH.

En vente sur www.altermondes.org dès le 5 novembre.

Vous pouvez également le précommander en écrivant à altermondes@altermondes.org

La Chine sécurise ses mines de charbon

Les mines chinoises font partie des plus dangereuses du monde. En 2011, ce sont près de 2 000 ouvriers qui sont morts dans des accidents du travail en particulier dans les mines de charbon. Face à ce grand nombre d'accident, le gouverne-

ment chinois a annoncé un plan de modernisation des sites et la fermeture des plus dangereux, soit 600 sites qui vont fermer dans les six prochains mois.

MLB

Chine, Conflits

Une grande augmentation du nombre de cas de retard de salaire a entraîné une augmentation du nombre total de protestations collectives des travailleurs en Chine en Octobre. C'est une situation inhabituelle à cette période de l'année selon China Labour Bulletin (<http://www.clb.org.hk/en/>).

Habituellement, c'est le secteur de la construction qui est le plus touché à la fin

de l'année quand les migrants demandent à être payés.

Cependant, les entreprises chinoises ont déclaré une forte croissance des factures impayées au troisième trimestre qui a touché plus fortement les entreprises du secteur de la construction et des infrastructures.

MLB

Écho de la CSI Menaces sur l'utilisation d'Internet



Le règlement des télécommunications internationales (le précédent ayant été adopté en 1988) traite notamment de l'utilisation d'Internet. Celui-ci va être révisé lors de la prochaine Conférence mondiale sur les télécommunications internationales (CMTI) à Dubaï en décembre 2012. Les révisions introduisent une série de changements destinés à contrôler la façon dont Internet fonctionne actuellement.

S'il est approuvé, le traité pourrait prévoir des frais pour l'utilisation de services comme les courriers électroniques et Skype, des limitations de l'accès à l'internet et une capacité accrue pour les gouvernements de contrôler tout ce qui est fait en ligne (voir plus de détails sur : <http://www.ituc-csi.org/internet-menace-appel-au.html>)

Des gouvernements qui ont déjà intérêt à contrôler et à restreindre l'accès de leurs citoyens à l'internet et l'utilisation qu'ils en font, dont la Chine, l'Égypte et

l'Arabie saoudite, poussent pour cette révision. Elles sont également soutenues par un groupe de grandes sociétés de télécommunications qui peuvent tirer profit de la facturation de services gratuits comme les courriers électroniques et Skype.

Pour les citoyens, salariés et les organisations syndicales de par le monde, cela représenterait des dangers graves en raison de l'utilisation importante des communications électroniques qui sont faites, notamment entre les organisations et leurs syndiqués.

La CGT, au départ alertée par la CSI, agit à plusieurs niveaux. La FAPT a fait pression via sa Fédération internationale, UNI. La Confédération a, quand à elle, écrit au Premier Ministre pour demander aux représentants français à la Conférence de Dubaï de s'opposer au texte proposé. À suivre donc

PF

Tableau synthétique des champs couverts et des mandats assumés par les conseillers confédéraux du collectif International

Paul FOURIER, membre de la Commission exécutive confédérale, co-animateur de l'espace Europe / International.

NOM/Prénom	CHAMPS COUVERTS	MANDATS ASSUMES	INSTITUTIONS SUIVIES
COUTAZ Pierre	Thématiques : - Normes internationales du Travail - G8/G20 et « gouvernance mondiale » - Droits de l'homme et libertés syndicales (dimension internationale) - Mondialisation et justice sociale RSE (dimension internationale) - Développement Humain Durable via groupe de travail CGT (dimension internationale) Géographique : - Balkans, Communauté des Etats Indépendants	- Représentation de la CGT lors de la Conférence Internationale du Travail - Représentation de la CGT au sein du Point de Contact National de l'OCDE et du TUAC - Représentation de la CGT lors des CDSEI à dominante internationale (normes internationales du travail, RSE, G8/G20 ...) - Représentation de la CGT dans les instances suivantes de la CSI : Conseil général, Comité Exécutif du PERC, Comité des droits humains et syndicaux	- OIT - CSI (Conseil général, PERC et Réseau Droits humains et syndicaux) - Forums sociaux - Direction des Affaires Européennes et Internationales du Ministère du Travail - Comité du Dialogue Social Europe et International (CDSEI) - OCDE - Trade Union Advisory Committee (TUAC) - Point de Contact National de l'OCDE - Institutions Financières Internationales (FMI, Banque Mondiale + OMC) - Autres institutions multilatérales (G8/G20, ONU, ...)
DALBERTO Bruno	Thématiques : - Coopération avec société civile française, européenne et Africaine - Coopération syndicale avec les pays d'Outre-Mer - Coopération syndicale avec les pays d'Afrique sub-saharienne / Océan Indien - Forums sociaux mondiaux, européens, G8, G20 - VIH/Sida - Formation/renforcement des capacités Géographique : - Afrique sub-saharienne - Pays d'Outre Mer	- Représentation de la CGT au sein de la plate-forme dette – développement (CD2 Cameroun) - Relations avec les ASI APE / ACP - DPPDM (Migrations) - Représentation de la CGT dans différents réseaux regroupant syndicats et ONG (dette, solidarité, FSM/FSE)	- CRID / CFSI/ CIFS (forums sociaux européens, mondiaux, mobilisation alter mondialiste) - Ministère de L'OM / MAE / AFD / Ambassades - CSI Afrique - UE/Parlement européen, RUP - COS du CD2 Cameroun
GUIGON Jean-Jacques	Thématiques : - Coopération au développement - Rapports Nord-Sud - Dette - Mondialisation et coopération syndicale internationale - Accords ACP - Solidarités - Renforcements des capacités - Emplois décents - Intégration régionale - Firmes multinationales françaises - Suivi du dossier « Sahara Occidental » - VIH SIDA (Burkina Faso, Guinée, Niger) Géographique : - Afrique sub-saharienne	- Représentation de la CGT auprès de la CSI-Afrique dans la coopération au développement et à la solidarité internationale - Représentation de la CGT auprès des autorités publiques (AFD, MAE, Ambassades, UE), ainsi que suivi de nos relations avec les ONG intervenant sur ces thèmes - Représentant élu de la CGT au Bureau et au CODIR du CFSI - Représentant de la CGT au COPIL du PCPA Congo - Représentant de la CGT à l'AG du PCPA Guinée	- AFD - MAE - Ambassades - PNUD - Forums sociaux mondiaux - CSI-A (pour les réseaux coopération au développement) - ONG sur les thèmes coopération au développement, rapports Nord-Sud, dette, ... - Suivi des PCPA Congo et Guinée

Note : la différence entre mandats assumés et institutions suivies repose sur le fait que toutes les institutions suivies n'offrent pas forcément de mandats.

LE BRIS Mariannick	Thématiques : • Formation syndicale sur les questions européennes et internationales en direction des militants de la CGT • Formation syndicale européenne (ETUI Formation) • Politique culturelle sur les aspects européens et internationaux ; plurilinguisme • Culture et mondialisation Géographique • Asie Pacifique, Polynésie française et Nouvelle Calédonie	• Représentation de la CGT à l'ETUI Formation : Conférence annuelle, Comité pédagogique • Représentation de la CGT dans les réunions de l'ASEM (et du CDSEI lorsque celui-ci porte sur l'ASEM) • Représentation de la CGT auprès de certaines ONG (sur les thématiques formation, coopération syndicale, ...)	• CSI, Asie Pacifique • Organisations régionales Asie Pacifique (ASEAN, Organisation de Shanghai, accords de libre-échange) • ASEM (Asia – Europe Meeting) et la mise en place d'un forum syndical • ONG sur la coopération avec la région Asie Pacifique en France et en Asie • Pour la formation, suivi des principales institutions politiques, économiques et sociales européennes et mondiales
XXXXXX (automne 2012)	Thématiques : • Questions économiques internationales • Paradis fiscaux • Firmes multinationales, notamment d'origine française • Accords de Libre Echange (ALE) Géographique : • Afrique sub-saharienne • Réunion, Mayotte	• Représentation de la CGT dans les réseaux CES et CSI dédiés aux questions économiques et au suivi des FMN • Représentation de la CGT auprès des plate-formes associatives et d'ONG sur les thématiques telles que paradis fiscaux et taxe sur les transactions financières	• CSI et CES (pour les réseaux économie et TTF) • CSI Afrique • ONG sur les thèmes Paradis fiscaux, TTF, firmes multinationales • OCDE • Trade Union Advisory Committee (TUAC) • Point de Contact National de l'OCDE
NAILLOD Marie-Christine	Thématiques : • Coopération au développement • Mondialisation et coopération syndicale internationale • ALE Géographique : • Amériques (Nord et Sud) • POM : Guadeloupe, Martinique, Guyane et St Pierre et Miquelon	• Représentation de la CGT dans les réseaux CES et CSI dédiés à la coopération au développement et à la solidarité internationale • Représentation de la CGT auprès des autorités publiques (AFD, MAE, UE), ainsi que suivi de nos relations avec les ONG intervenant sur ces thèmes	• AFD • MAE • PNUD et ONU • FAO • Forums sociaux • CSI et CES (pour les réseaux coopération au développement) • CSA : organisation régionale pour les Amériques de la CSI • ONG sur les thèmes coopération au développement, ... • CRID, CFSI, AMCP
YILDIRIM Özlem	Thématiques : • Droits • Migrations • Politiques de voisinage de l'Union Européenne Géographique : • Sud de la Méditerranée • Proche et Moyen Orient	• Représentation de la CGT dans les réseaux CES et CSI dédiés aux questions de migrations et de droits/démocratie • Représentation de la CGT auprès de l'UE (via la CES) sur les questions de politiques de voisinage • Représentation de la CGT auprès des autorités et ONG intervenant sur les aspects internationaux des migrations	• CES et CSI (pour les réseaux Migrations et Monde Arabe) • Euromed • Forums sociaux • ONG de défense des droits de l'homme et des migrants • OIT • OCDE
TRETIKOVA Renata	Thématiques : • Financements européens • Financements décentralisés de l'UE auprès des États membres • Appels à projets et appels à propositions de l'UE • Aide au montage des dossiers et à la gestion des financements obtenus • Aide à la conduite des projets remportés pour la Confédération et les organisations de la CGT Géographique : • Unions européenne (via les projets) • Continent africain (via les projets)	• Animation de l'Agence d'objectifs de la CGT chargée de coordonner et d'organiser la présence de la CGT sur les projets de recherche nationaux et les appels à propositions européens • Représentation de la CGT au sein du Conseil d'Administration de Racine • Représentation de la CGT auprès des différents bailleurs (nationaux pour les fonds du FSE et les projets de recherche, européens pour les autres programmes)	• UE (DG emploi et affaires sociales, DG formation tout au long de la vie, ...) • CES pour le soutien aux projets déposés • Social Development Agency (association de la CES aidant au dépôt des projets) • ETUI-REHS • Instances du FSE en France (DGEFP, Directe Ile de France, Directes de régions si nécessaire) • Agence française pour le Développement (AFD) • Autres bailleurs éventuels

